



Novembre 2013

## FAISONS LE TRI DES DÉCHETS !

Après le 18 novembre 2013, les ordures mal triées des résidents de la Communauté rurale Beaubassin-est seront laissées en bordure du trottoir et marquées d'un autocollant orange. Les gens devront trier leurs ordures de nouveau et remettre les sacs bien triés pour la collecte de la semaine suivante. La population doit respecter les normes du programme vert/bleu de RecycleSENB. Visitez le site Internet [recyclesenb.com](http://recyclesenb.com) pour une liste complète des déchets allant dans les sacs verts et dans les sacs bleus.

### Les déchets BLEUS sont des articles recyclables, de verre et tout le reste

Videz et rincez les contenants avant de les mettre dans les sacs bleus, sans couvercle



N'oubliez pas :  
le **VERRE**  
est toujours  
un déchet  
**BLEU**

### Les déchets VERTS sont des résidus organiques, de cuisine et de jardin

**LE VERRE N'EST JAMAIS UN DÉCHET VERT**

Retirez et séparez tout emballage



### Déchets verts étranges :

- Produits hygiéniques
- Lingettes humides
- Couches
- Litière pour chats
- Doublures de plateau à viande
- Papier ciré
- Mégots de cigarette